2e affichage

Deux bourses d'études – Responsabilité sociale de l'industrie minière vis-à-vis des communautés autochtones au Québec

2022-2024

Offertes à deux étudiant-e-s inscrit-e-s à un programme de maîtrise avec mémoire dans les domaines du management et de la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE).

2e cycle : 2 bourses de 20 000 $ chacune

CONTEXTE

Ces deux bourses d'études s'inscrivent dans un projet de recherche intitulé « Analyse critique du rôle des ententes sur les répercussions et les avantages (ERA) dans la fabrique de la responsabilité sociale de l'entreprise ».

Ce projet de recherche s'intéresse aux effets des ententes sur les répercussions et les avantages (ERA) signées au Canada entre les communautés autochtones et les entreprises minières, sur la matérialisation de pratiques managériales de RSE.

ATTRIBUTION

Les bourses seront attribuées par la professeure responsable de la recherche, Emmanuelle Champion et son équipe de collaborateurs, en fonction de :

- La qualité des dossiers (notes, publications et conférences, participation à la vie académique, durée d'étude)
- La motivation des candidat-e-s à s'engager dans une équipe de chercheurs et de praticiens d'excellence, pour réaliser une étude de cas s'intéressant aux relations entre une communauté autochtone et une entreprise minière et aux pratiques de RSE qui résultent de ces interactions.

ADMISSIBILITÉ

- Les étudiant-e-s doivent être inscrits dans un programme de maîtrise d'une université canadienne.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

- Les étudiant-e-s retenu-e-s seront dirigé-e-s par un professeur de leur université d'accueil et codirigé-e-s par la professeure Emmanuelle Champion, à titre de responsable de la recherche.
- La priorité sera donnée aux étudiant-e-s autochtones, afin de favoriser la réussite académique de ce groupe désigné sous-représenté dans le milieu universitaire. Cette recherche contribuera à l'acquisition de compétences en recherche sur des enjeux stratégiques pour le développement socio-économique de leur communauté.

PRÉSENTATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour être éligible, le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants :

- **Lettre de candidature** : l'étudiant-e doit expliquer son parcours académique et l'échéancier détaillé pour la rédaction de son mémoire de maîtrise et démontrer sa motivation et son intérêt pour la réalisation d'une étude de cas portant sur la responsabilité sociale de l'industrie minière et ses relations avec les communautés autochtones au Québec.
- **Relevé de notes** : celui-ci doit être récent ; il peut être non officiel.
- **Curriculum vitae** : sur deux pages maximum, incluant les publications et les communications académiques.
- **Lettre d'appui de la directrice ou du directeur de recherche** : sur deux pages maximum.

REMISE DU DOSSIER

Le dossier doit être envoyé avant le **vendredi 7 octobre 2022** en un seul fichier pdf, à la professeure Emmanuelle Champion, à l'adresse suivante : emmanuelle.champion@teluq.ca

RENSEIGNEMENTS

Emmanuelle Champion, professeure de management et de responsabilité sociale des entreprises, à l'École des sciences de l'administration (ESA) de l'Université TÉLUQ : emmanuelle.champion@teluq.ca